

COMMUNIQUE AFPS 04 pour le Collectif Palestine 04 **« urgence de la paix et du droit entre Palestine et Israël »**

Par arrêté préfectoral n° 2023-293-009

La préfecture des Alpes de Haute-Provence vient d'interdire notre rassemblement « Cessez le feu – Halte au massacre à Gaza »

Prévu le lundi 23 octobre 2023 de 18 heures à Manosque.

Nous protestons vivement contre cette atteinte à la liberté d'expression. La solidarité avec le peuple palestinien n'est pas un délit !

Toutefois, en conséquence,

Nous suspendons l'appel au rassemblement du lundi 23 octobre.

Nous nous réservons le droit d'appeler prochainement à une nouvelle manifestation de notre soutien et pour le respect du droit international.

MS 20.10.2023 à 16h30

Contact : ass.fps04@gmail.com